



Perpignan, le 1er octobre 2009

### **Taxe sur le Foncier Non Bâti**

Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur,

Le Syndicat des Vignerons, la F.D.S.E.A. et les J.A. sont intervenus auprès de la Trésorerie Générale pour obtenir le **REPORT DU PAIEMENT DE L'IMPOT FONCIER SUR LE NON-BATI 2009 au 31 décembre 2009.**

**Attention** : ce report n'est pas automatiquement reconduit d'une année sur l'autre : **la demande doit être formulée par toutes les personnes qui souhaitent en bénéficier, même celles qui ont demandé un report du paiement des taxes foncières sur le non bâti en 2008.**

Vous trouverez ci-joint une lettre type à adresser à chaque trésorerie avec la copie de chaque avis de la taxe foncière.

**Toutes les personnes en prélèvement automatique doivent très rapidement se rapprocher de leur(s) trésorerie(s) locale(s) afin de suspendre le prélèvement.**

**Les personnes mensualisées peuvent également faire suspendre leurs dernières mensualités en se rapprochant de leur(s) trésorerie(s) locale(s).**

Veillez agréer, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président  
de la F.D.S.E.A.,

Claude JORDA

Le Président,  
du Syndicat des Vignerons,

Denis PIGOUCHE.

Le Président  
des Jeunes Agriculteurs,

Brice CASSAGNES.

N.B. : La Taxe foncière sur le bâti doit être réglée ; **ce report ne porte que sur la Taxe Foncière sur le Non Bâti.**

P.J. 1.

**CETTE LETTRE DOIT PARVENIR A VOTRE PERCEPTION  
DANS LES PLUS BREFS DELAIS**

Nom, Prénom .....

Raison sociale .....

Adresse du siège de l'exploitation :

.....  
.....

Production.....

Trésorerie de .....

.....  
.....

**OBJET : REPORT TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES NON BATIES 2009**

Madame, Monsieur le Percepteur,

Ma trésorerie ne me permettra pas de faire face dans les délais à mes Taxes Foncières sur le Non Bâti pour l'année 2009.

Aussi, suite à l'accord conclu entre le Syndicat des Vignerons, la F.D.S.E.A., les J.A. et le Trésorier Payeur Général, je sollicite votre bienveillance et vous saurai gré de bien vouloir m'accorder un délai supplémentaire pour m'acquitter de ces taxes.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Percepteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à .....

Le .....

**P.J. Copie des taxes foncières non bâties 2009**